

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 19 AVRIL 2012

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Paris, le 29 mars 2012 - Les actionnaires de la SOCIETE FONCIERE LYONNAISE sont invités à participer à l'Assemblée générale mixte qui se tiendra le jeudi 19 avril 2012 à 12 heures au Centre de Conférence Edouard VII, immeuble Edouard VII sis Square Edouard VII à PARIS (75009).

L'avis de réunion a été publié au *Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires* du 14 mars 2012 (Bulletin n° 32 – publication n° 1200888). Cet avis contient l'ordre du jour, les projets de résolutions ainsi que les modalités de participation et de vote à cette assemblée. Cet avis peut également être consulté sur le site internet de la Société (<http://www.fonciere-lyonnaise.com/fr/Publications/Assemblees-generales>).

L'avis de convocation sera publié au *Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires* du 30 mars 2012 (Bulletin n°39 – publication n°1201211). Cet avis contiendra l'ordre du jour ainsi que les modalités de participation et de vote à cette assemblée. Il pourra être consulté sur le site internet de la Société (<http://www.fonciere-lyonnaise.com/fr/Publications/Assemblees-generales>).

Conformément aux dispositions de l'article R.225-88 du Code de commerce, tout actionnaire titulaire de titres nominatifs peut demander que lui soient communiqués les documents et renseignements mentionnés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce. Cette demande devra être adressée soit au siège social de la Société (40 rue Washington – 75008 PARIS), soit aux succursales et agences en France de la Société Générale.

Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur détenu par l'intermédiaire habilité.

Tout actionnaire peut également prendre connaissance de ces documents au siège social de la Société Foncière Lyonnaise (40 rue Washington – 75008 PARIS).

La SFL, avec un patrimoine exceptionnel de 3,2 milliards d'euros droits inclus centré sur le Quartier Central des Affaires de Paris, constitue le vecteur privilégié d'accès au marché immobilier de bureaux et de commerces de la capitale. Le groupe, leader sur ce marché, se positionne aujourd'hui résolument vers la gestion dynamique d'actifs immobiliers de grande qualité. SFL a opté pour le régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (SIIC) en 2003.

MARCHÉ DE COTATION :
Euronext Paris Compartiment
A – Euronext Paris ISIN
FR0000033409 – Bloomberg :
FLY FP – Reuters : FLYP PA

NOTATION S&P : BBB- stable

